

AUDITION – DOCUMENT A L'INTENTION DES CANDIDATS

Avant votre audition, merci de lire attentivement le document suivant.

AU SUJET DES CONCERTS DU CŒUR

L'Association Les Concerts du Cœur Vaudois a été fondée le 28 avril 2019 à Lausanne.

Elle offre aux jeunes musiciens des opportunités de concerts rémunérés à l'intention d'un public ayant rarement la possibilité d'assister à des performances musicales « live » de grande qualité. Les lieux d'interventions des *Concerts du Cœur* incluent les hôpitaux, les établissements médico-sociaux, les institutions en faveur des personnes en difficulté, les centres pour réfugiés ainsi que les prisons.

Chaque année, l'association organise une cinquantaine d'activités sur le territoire vaudois.

Les Concerts du Cœur Vaudois choisit des musiciens désireux de développer leur capacité de leadership et de médiation simultanément à leur carrière de concertistes.

L'Association engage des ensembles de 4 musiciens maximum et ces derniers peuvent participer à l'activité des *Concerts du Cœur* pour une durée de 3 ans.

CE QUE NOUS CHERCHONS

Nous cherchons des ensembles motivés composés de deux à quatre musiciens répondant aux critères suivants :

- → la majorité des musiciens du groupe doit résider dans le canton de Vaud;
- → démontrer un standard très élevé de qualité musicale et technique instrumentale ;
- → posséder de bonnes capacités de communication et une aisance manifeste à établir une relation avec le public en l'invitant autant que faire se peut à participer ;
- → proposer un choix de répertoire varié et adapté aux différents publics des *Concerts du Coeur*;
- → s'engager à respecter et à défendre les valeurs de l'Association.

DISPONIBILITE

La plupart des Concerts du Coeur ont lieu la semaine pendant la journée.

L'AUDITION

Le jury sera composé d'environ 5 personnes expertes dans les domaines de la musique classique, jazz et de la médiation culturelle, ainsi que des membres du comité.

Votre audition durera entre 25 et 30 minutes.

Durant votre audition, nous vous demanderons:

- de présenter deux pièces contrastantes ;
- de prendre le temps de vous présenter, ainsi que les pièces que vous avez choisies, tout en vous imaginant face au public cible des Concerts du Coeur.

Après votre performance d'environ 15 minutes suivront 10 minutes de discussion avec les membres du jury. Ces derniers pourront vous poser des questions concernant vos motivations, votre choix de répertoire et votre expérience professionnelle. L'opportunité vous sera également donnée de poser des questions.

POINTS CLES A SE RAPPELER

- · Veillez à avoir une présentation claire et simple ;
- · Utiliser un vocabulaire approprié (n'estimez pas que le public est familier avec des termes techniques);
- Dans votre choix de répertoire, variez les styles, les caractères et la durée des pièces ;
- · Choisissez un programme qui démontre vos capacités musicales et encourage la participation du public cible.

SUITE A L'AUDITION

- · Vous serez informé du résultat au plus tard 10 jours après l'audition;
- · En cas de sélection, il vous sera demandé :
 - d'assister à une journée de formation à Lausanne avec des experts en médiation ;
 - d'assister à un concert avant d'en jouer un. Cela vous permettra d'avoir une meilleure idée de l'ambiance d'un concert du cœur. Vous trouverez la liste de toutes les manifestations sur notre site internet : www.lesconcertsducoeur.ch;
 - de nous fournir une biographie (150 mots) ainsi qu'une photo pour le site internet.

TOÏ TOÏ TOÏ et merci pour votre inscription!